ACCOMPAGNEMENT AU DOCUMENT UNIQUE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques Santé et Sécurité au Travail dans un contexte réglementaire et juridique.
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son Document Unique.

Programme

Pourquoi une évaluation des risques professionnels ?
– Les enjeux internes et externes.
– Le contexte juridique et réglementaire.
– Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage…
– La notion de pénibilité au travail : les postes concernés.
Mettre en œuvre l'évaluation des risques
– Choisir le périmètre de l'étude.
– Préparer l'analyse en amont : recueil de données clés.
– Organiser les groupes de travail et l'analyse/observations terrain.
– Identifier les différents dangers et les risques.
– Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité, de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.
– Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants.
– Réaliser une cartographie de synthèse : classer les risques.
– Cas particuliers en fonction des risques liés à l'activité de l'entreprise.
Rédiger son D.U et son programme de prévention
– Se fixer des objectifs mesurables.
– Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
– Réduire la gravité par des actions de protection.
– Formaliser le plan de maîtrise du risque : planifier les actions, clarifier les responsabilités.
– Rédiger son document unique (DU) : faire simple, didactique, informatique, partagé.

Faire du Document unique un outil du management
– Suivre les actions décidées.
– Faire de cette évaluation des risques, un outil de pilotage.
– Mettre à jour l'évaluation des risques par les audits, visites sécurité, accidents et des évolutions d'activités.
– Partager l'information avec les équipes, animer la prévention sur le terrain.

Points forts

Parcours adapté aux besoins de l'entreprise et du stagiaire

Validation

Attestation de présence – Attestation individuelle de formation

Pré-requis

Modalité et équipement

Pédagogiques - Individualisation du parcours de formation à partir d'un test de positionnement - Définition des objectifs particuliers - Méthode participative

Expertise

Encadrement Formateur agréé du GRETA-CFA de Haute Corse depuis huit ans. Il a été formé auprès de la CARSAT et de l'INRS sur la prévention et la sécurité.

INVID / PAYANT

DATADOCK

Date

Entrées/sorties permanentes

Durée

Durée totale de 21 heures dont 21 heures en centre.

Tarifs

Prix total T.T.C : 2100,00 €

Contact

Anthony SERVETTO
Conseiller en Formation Continue (C.F.C)
anthony.servetto@ac-corse.fr
04 95 54 53 30

Lieu de formation

GRETA-CFA de Haute-Corse
Bat G
RUE de la 4ème Division Marocaine de Montagne
20600 BASTIA



En cours